

UDC INTERNATIONAL

Case postale 8252, CH-3001 Berne

Tél. +41 31 300 58 58

Fax +41 31 300 58 59

Courriel: info@udc-international.ch

Internet: <http://www.udc-international.ch>



Newsletter UDC International

Edition d'octobre 2009

Brainstorming UDC International: décisions importantes pour l'avenir

Plusieurs représentants de l'UDC International se sont retrouvés en marge de l'assemblée des délégués de l'UDC Suisse du 3 octobre 2009 à Genève pour examiner les résultats d'un sondage en ligne des membres.

Les réactions à ce sondage sont assez nombreuses pour permettre d'apprécier l'important potentiel de l'UDC au niveau international. **Plusieurs personnes se sont déclarées prêtes à fonder des sections à divers endroits.** Il a donc été décidé de formuler un **fil conducteur** pour la fondation de nouvelles sections. Cette documentation sera envoyée aux personnes intéressées. Elle sera disponible d'ici à la fin de l'année.

Les participants ont également estimé que l'UDC International devait se s'exprimer plus souvent sur des thèmes politiques d'actualité en publiant des **communiqués**. Nous avons cependant besoin de votre collaboration pour réaliser ce projet. Les personnes intéressées à participer à ce travail peuvent s'annoncer à tout moment à Miriam Dagai.

Il a en outre été décidé que les membres de l'UDC International seraient à **l'avenir invités à participer aux votations fédérales par un bref courriel** diffusé un mois avant les scrutins.

En réponse à une demande souvent exprimée, les participants à ce groupe de réflexion ont discuté de la possibilité de renforcer la présence **de parlementaires**

UDC à l'étranger. Les élus UDC seront donc priés de profiter de leurs voyages privés à l'étranger pour intervenir, par exemple dans des clubs suisses.

Plusieurs propositions **d'améliorer le site internet de l'UDC International** ont été examinées et, en partie, acceptées. Ces changements interviendront dans les mois à venir.

Ce sondage a révélé un grand intérêt pour les élections fédérales de 2011. Plusieurs personnes ont d'ores et déjà accepté de figurer sur des listes cantonales.

Les partis cantonaux UDC sont également intéressés à une implication plus forte de l'UDC International dans les élections comme en témoignent leurs réactions au séminaire des sections cantonales le 4 septembre dernier à Morges (VD). J'aurai des entretiens avec plusieurs partis cantonaux durant les mois à venir en vue de la constitution d'une liste UDC International pour les élections 2011. Nous publierons les résultats de ces discussions dans les prochaines newsletters.

Rolf B. Schudel, Johannesburg (SA)
Président UDC International

Rétrospective sur l'assemblée d'UDC International

L'assemblée générale de l'UDC International a eu lieu le 7 août 2009 à Lucerne en marge du congrès des Suisses de l'étranger.

Le président a informé les participants sur les projets en vue des élections fédérales de 2011. L'objectif est de se présenter une fois de plus avec un maximum de candidats sur des listes individuelles dans plusieurs cantons. La création de nouvelles sections sera également encouragée. Voilà en effet la seule manière de tisser un réseau au niveau mondial.

Après les informations du président, **l'assemblée générale a adopté les consignes concernant les votations populaires des 27 septembre et 29 novembre 2009.** L'augmentation de la TVA en faveur de l'AI, projet entre-temps accepté par le souverain, a été rejetée à l'unanimité. Avec une seule voix d'opposition, les participants ont apporté leur soutien au deuxième objet de la votation de septembre, la suppression de l'initiative populaire générale. Le peuple a d'ailleurs pris la même décision. Ces choix de l'assemblée générale ont été annoncés par communiqué le 8 août.

Les membres de l'UDC International ont également fixé leurs consignes pour les votations fédérales de novembre. Ils ont décidé de soutenir l'initiative "contre la construction de minarets" tout comme le "financement spécial en faveur du trafic aérien". Pour l'UDC International, il est temps que les recettes fiscales générées par le trafic aérien profitent également aux équipements de celui-ci. En revanche, l'initiative populaire "pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre" n'a pas trouvé grâce, car, pour l'UDC International, ce projet détruit des emplois au niveau des PME, menace la capacité d'intervention de l'armée suisse et coûte cher aux contribuables helvétiques. Ces trois décisions seront publiées prochainement dans un communiqué.

Après la partie politique de l'assemblée, les membres ont dû régler quelques questions administratives. Elu réviseur en 2008, Ueli Maurer ne pourra plus assumer

cette fonction puisqu'il siège dorénavant au Conseil fédéral. Il a donc fallu élire un nouveau réviseur des comptes à côté de Gregor Rutz (également élu en 2008). Le choix s'est porté à l'unanimité sur Gabriel Lüchinger qui travaille actuellement au DDPS, mais qui rejoindra l'an prochain un poste d'attaché militaire à l'étranger.

Enfin, l'assemblée s'est occupée de plusieurs propositions lancées par des membres de l'UDC International. Quelques suggestions ont été reprises pour être traitées dans le cadre du sondage d'opinion interne et du brainstorming du 3 octobre 2009.

Cette réunion s'est achevée par un sympathique repas du soir animé par des discussions politiques fort intéressantes.

L'assemblée générale de 2010 aura probablement de nouveau lieu en marge du congrès des Suisses de l'étranger qui se déroulera l'an prochain du 20 au 22 août à St-Gall. Nous comptons une fois de plus sur une participation nombreuse.

Miriam Dagai

Secrétaire de la section UDC International

Consignes pour les votations fédérales

L'assemblée générale de Lucerne a adopté les consignes de vote suivantes en vue des votations fédérales du **29 novembre 2009**:

Initiative populaire "contre la construction de minarets":

OUI

Infos: www.minarets.ch

Initiative populaire "pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre"

NON

Infos: www.interdiction-exporter-non.ch

Financement spécial en faveur du trafic aérien:

OUI

Infos: voir article d'André Reymond

Rencontre avec R. Wyder (OSE)

Le président de l'UDC International, Rolf Schudel, le secrétaire général de l'UDC Suisse, Martin Baltisser, et Miriam Dagai ont rencontré le 21 septembre Ruedi Wyder, directeur de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE). L'objectif de cette rencontre était de discuter ouvertement de la mise à l'écart systématique de l'UDC dans les organes des Suisses de l'étranger, soit en particulier au comité de l'OSE où l'UDC n'a toujours pas de représentant. L'UDC a pu exposer son point de vue à ce propos en soulignant notamment que, faute d'une présence UDC dans ses organes, l'OSE ne pouvait pas compter non plus sur l'appui du groupe parlementaire dans des questions budgétaires notamment. Dans ce contexte, Ruedi Wyder a critiqué l'attitude de l'UDC dans le débat sur la réduction des moyens financiers accordés à la Revue Suisse. Il lui a été répondu qu'une OSE téléguidée par le Conseil fédéral et son journal de propagande unilatérale ne recevraient certainement pas l'appui de l'UDC aussi longtemps que cette situation perdure.

Ruedi Wyder a refusé la proposition de l'UDC de donner aux partis politiques de la place dans la Revue Suisse pour présenter leurs positions. La demande de réduire le tarif des annonces dans la Revue Suisse pour les partis politiques s'est également heurtée à l'opposition du directeur de l'OSE. L'unique idée de l'UDC à intéresser Ruedi Wyder était de faire participer activement les partis politiques au programme du congrès des Suisses de l'étranger.

L'UDC se bat pour les Suisses de l'étranger, pour leurs droits et leurs revendications ainsi que pour les Ecoles suisses de l'étranger, mais elle ne soutiendra certainement jamais des organes vieillis, penchant systématiquement à gauche, bureaucratiques et dont l'unique souci est de se maintenir au pouvoir. Il n'est pas acceptable que les Suisses de l'étranger continuent d'être abusés pour servir de support aux déclarations politiques unilatérales d'une organisation quasi-étatique. Nous

continuerons donc de nous battre contre la politique du Conseil des Suisses de l'étranger et les bénis-oui-oui qui le composent.

Informations sur le sujet du vote électronique :

La Chancellerie fédérale a publié le suivant communiqué de presse au début du septembre 2009. L'UDC n'a pas encore pris position sur la question du vote électronique.

Vote électronique par Internet pour les Suisses de l'étranger

Berne, 04.09.2009 - Désireux de donner aux citoyens suisses domiciliés à l'étranger la possibilité de voter par Internet, les gouvernements des cantons de Fribourg, de Soleure, de Schaffhouse, de Saint-Gall, des Grisons, d'Argovie et de Thurgovie ont conclu des accords de collaboration. Le canton de Zurich participe également au projet, en qualité de donneur de licence. Le vote par Internet sera proposé aux Suisses de l'étranger à partir de 2010 au plus tôt.

Plus d'un tiers des quelque 117 000 Suisses de l'étranger ayant le droit de vote ont leur domicile politique dans l'un des huit cantons participant au projet. Pour cette catégorie de citoyens, le vote électronique est d'une grande importance. Il arrive en effet régulièrement que des bulletins de vote en provenance de l'étranger parviennent trop tard aux bureaux de vote. Le vote par Internet facilitera donc la participation des Suisses de l'étranger à la vie politique suisse.

En vertu de la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, les cantons peuvent leur offrir la possibilité de voter par Internet. Toutefois, ce système de vote ne pourra être utilisé que par les Suisses de l'étranger domiciliés dans un Etat partie à l'arrangement de Wassenaar (<http://www.wassenaar.org/>), qui porte entre autres sur l'utilisation de logiciels et autres biens à double usage. Près de 90 % des Suisses de l'étranger sont domiciliés dans l'un de ces Etats.

Les sept cantons engagés dans ce partenariat et la Chancellerie fédérale développeront ensemble une application informatique en se fondant sur le modèle de vote électronique mis en place dans le canton de Zurich. Cette collaboration permettra aux cantons impliqués de réduire leurs dépenses dans ce domaine. L'ampleur des mesures à prendre au niveau de la législation et de l'exécution varie d'un canton à l'autre, raison pour laquelle le projet ne pourra pas être mis en oeuvre en même temps dans tous les cantons. Les premiers essais auront lieu dans le meilleur des cas à la fin 2010, dans une partie des cantons. L'application sera disponible dans les quatre langues nationales.

La Confédération a soutenu financièrement les projets pilotes de vote électronique par Internet menés dans les cantons de Genève, de Neuchâtel et de Zurich. Les sept cantons précités ont choisi de s'associer au projet zurichois, car la plateforme informatique développée dans le canton de Zurich s'accorde bien avec l'organisation de leurs droits politiques respectifs. Ce projet commun marque une première étape dans cette entreprise des cantons dans le domaine du vote par Internet. Les expériences faites dans le cadre de ce projet seront utilisées par la suite en vue de l'éventuelle généralisation du système de vote électronique pour les citoyens domiciliés en Suisse

Succès: fin de la discrimination sur les feuilles de signatures

La Chancellerie fédérale a fait sienne une suggestion d'Edgar Studer, membre du Comité UDC International, et enfin modifié le texte discriminatoire pour les Suisses de l'étranger qui figure sur les feuilles de signatures.

Le texte actuel s'énonce en effet comme suit: "Seuls les électrices et électeurs résidant dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature." Il aurait dû être modifié après l'introduction du droit de vote et d'élection pour les Suisses de l'étranger, qui, comme

on le sait, ne résident pas dans leur commune politique, mais ont tout de même reçu le droit de signer des référendums et des initiatives.

Grâce à l'attention et aussi à l'obstination d'Edgar Studer, ce texte vient d'être modifié pour correspondre à la situation réelle des Suisses de l'étranger. Voici le nouveau libellé: "Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature."

L' UDC International se réjouit de cette rectification qui met enfin sur pied d'égalité les Suisses de l'étranger et les Suisses du pays. Nos sincères félicitations à Edgar Studer pour son succès.

Le ciel ne peut attendre !

Depuis quelques années, la fréquentation des aéroports suisses a considérablement augmenté. Parallèlement, la circulation dans notre espace aérien s'est fortement accrue. Ces deux facteurs conduisent inmanquablement à une amélioration complète des infrastructures aéroportuaires et des installations de contrôle aérien.

Les mesures les plus importantes concernent la sécurité aérienne, la sûreté des installations aéroportuaires et la protection acoustique aux abords des aéroports. Afin de financer ces travaux, la Confédération envisage d'affecter les ressources issues de la taxation sur le carburant d'aviation (dont le produit est actuellement versé au fonds spécial pour la circulation routière) au trafic aérien.

La nouvelle affectation des ces recettes fiscales ne concernerait que la moitié de l'impôt sur les carburants aériens et la totalité de la surtaxe exercée sur cette consommation de carburant spécifique. Mais comme l'affectation des recettes fiscales obéit à des principes fixés dans les lois constitutionnelles, il faut changer l'article de la constitution qui en régit la destination. Les sommes concernées ne sont pas énormes, tout au plus une cinquantaine de millions de francs, dont une vingtaine servira à financer

l'amélioration du réseau de contrôle aérien et 11 autres à des mesures de protection environnementales.

Le reste permettra d'accentuer les mesures de protection des plates-formes aéroportuaires, tant dans ses accès que dans ses installations. Que ce soient les aérogares, les pistes, les hangars ou les bâtiments d'entretien, les mesures de sécurité et le personnel qui les applique doivent être renforcés face à des menaces terroristes croissantes. Du sabotage au détournement, le péril qui pèse sur les aéroports est suffisamment grand pour que l'on augmente le niveau de sécurité à un degré le plus élevé possible. Ces tâches de sécurité sont principalement exécutées par les forces spécialisées de la police et des pompiers. Les aéroports régionaux sont maintenant des cibles potentielles, tout autant que nos trois grands aéroports nationaux. Que ce soit à Samedan ou à Sion, à Lugano ou à Altenrhein, les petites plates-formes aériennes sont aussi vulnérables que Kloten ou Cointrin. Et la tranquillité de leurs riverains est tout autant prioritaire. La construction de murs antibruit et l'insonorisation des hangars d'essais de moteurs sont des mesures ardemment réclamées par les voisins des aéroports. Voilà pourquoi la création de ce fonds spécial pour le transport aérien est nécessaire.

Il n'enlèvera pas beaucoup de ressources au fonds routier et ne sera pas le prétexte à de nouvelles ponctions fiscales. Mais pour le maintien de la compétitivité de la place aéronautique suisse, ce fonds est vital. L'accessibilité régionale et le désenclavement territorial des cantons passent par une desserte aérienne de qualité. Les vols de lignes intérieures et ceux de l'aviation d'affaire ou privée sont un élément moteur de l'activité économique et touristique des régions suisses.

Il est d'autant plus impératif de créer ce fonds qu'en vertu de la nouvelle loi sur l'aviation, le financement croisé des aéroports régionaux ne sera plus possible et les privera d'une part importante de ressource financière, jusqu'à présent versée par l'état.

La suppression de ce soutien financier, issu des taxes prélevées sur l'activité des aéroports nationaux et du trafic de survol, va causer une perte importante dans le budget de fonctionnement et d'investissement des plates-formes aériennes plus petites. D'où le grand intérêt de ce fonds qui permettra un développement garanti et pérenne de notre réseau d'infrastructure aéronautique, vital pour notre pays.

Le principe de causalité doit s'appliquer au financement de l'activité aérienne, tant dans le renforcement du contrôle aérien opéré par Skyguide que dans celui des moyens de sécurité des infrastructures d'aviation. L'argent de la route pour la route, celui des airs pour l'aviation !

Voilà pourquoi l'UDC soutien la création du fonds spécial pour le transport aérien et se batte pour un OUI le 29 septembre!

André Reymond, conseiller national
UDC International, membre du comité

Inquiet pour la Suisse !

Aujourd'hui 24 août c'est le Président de la confédération qui fait des siennes en allant se mettre à genoux dans l'affaire qui oppose mon pays à la Libye et plus précisément à la famille du Président libyen.

Et malheureusement je constate que cela devient une habitude du gouvernement suisse, de ramper devant les dirigeants d'autres pays, nous l'avons déjà vu avec la ministre des affaires étrangères devant l'Iran, la Russie, les Etats-Unis ainsi que L'Union Européenne et je vous pose la question mes chers compatriotes **que devient la Suisse, notre pays, dans ces moments d'égarements?** Je vous avoue mon inquiétude devant tant de miséricorde cela est une nuisance au fondement même de notre passé et compromet l'avenir des générations futures.

Que restera-il des valeurs de notre pays quand nous aurons abandonné et capitulé devant le dictat des pays qui veulent de notre part plus que nous pouvons leurs donnés!

Je sais que c'est un vieux rêve des dirigeants actuels, car comme l'a déjà dit à une époque pas si lointaine que cela Mme Doris Leuthard (**la Suisse n'est membre d'aucune grande organisation que se soit le G7, le G20, l'UE, ou encore l'OTAN**).

Alors regardons de plus près l'intérêt de la Suisse à faire partie de ces organismes - le G7 et le G20 qui se réunissent pour ne rien décider - l'UE qui impose ses directives sans concertation et qui laisse mourir des pans entier de l'économie comme les paysans, les pêcheurs, les fonderies, la construction navale etc... - et enfin L'OTAN pour envoyer des soldats mourir sur des champs de batailles qui ne sont pas les nôtres et qui nous concernent en rien!

Alors Mme la ministre je vous réponds "Pourvus que cela dure encore longtemps" et que la **Suisse ne rentre jamais dans ces organismes**.

Chaque année je suis content de revenir passer quelques jours dans mon pays et respirer cet air bien frais de la neutralité, de l'indépendance et de liberté d'être ce que je suis; un Suisse.

Pierre Vogel, Rosny sur Seine (F)
Membre d'UDC International

DIVERS:

Echéances:

Les **assemblées des délégués** de l'UDC Suisse en 2009 et 2010 ont lieu aux dates suivantes:

2009 :

le 31.10.09 à Wauwil (LU) :

Congrès spécial sur le sujet de l'agriculture. Infos sur www.udc.ch

le 5.12.09 à Pfäffikon (SZ) nouveau !

2010:

le 23.01.10

le 1.05.10

le 26.06.10

le 28.08.10

Comme membre de l'UDC International vous êtes bien sûr toujours invité; vous pouvez participer en tant qu'hôte ou, si une carte de délégué est libre, en tant que délégué aux assemblées de l'UDC Suisse. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.